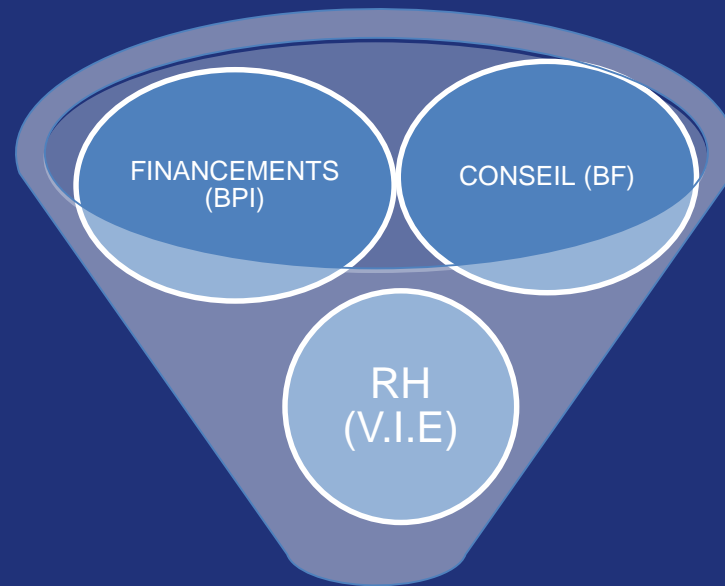


Le V.I.E, une solution RH pour votre développement international !

23 septembre 2019



French
Healthcare



STRATEGIE EXPORT



Le V.I.E est une **solution RH clé-en-main** qui permet à toute entreprise de droit français de confier à des candidats **européens de moins de 29 ans**, une mission professionnelle à l'étranger d'une **durée de 6 à 24 mois**, renouvelable une fois dans la limite de 24 mois.

Quelles entreprises ?

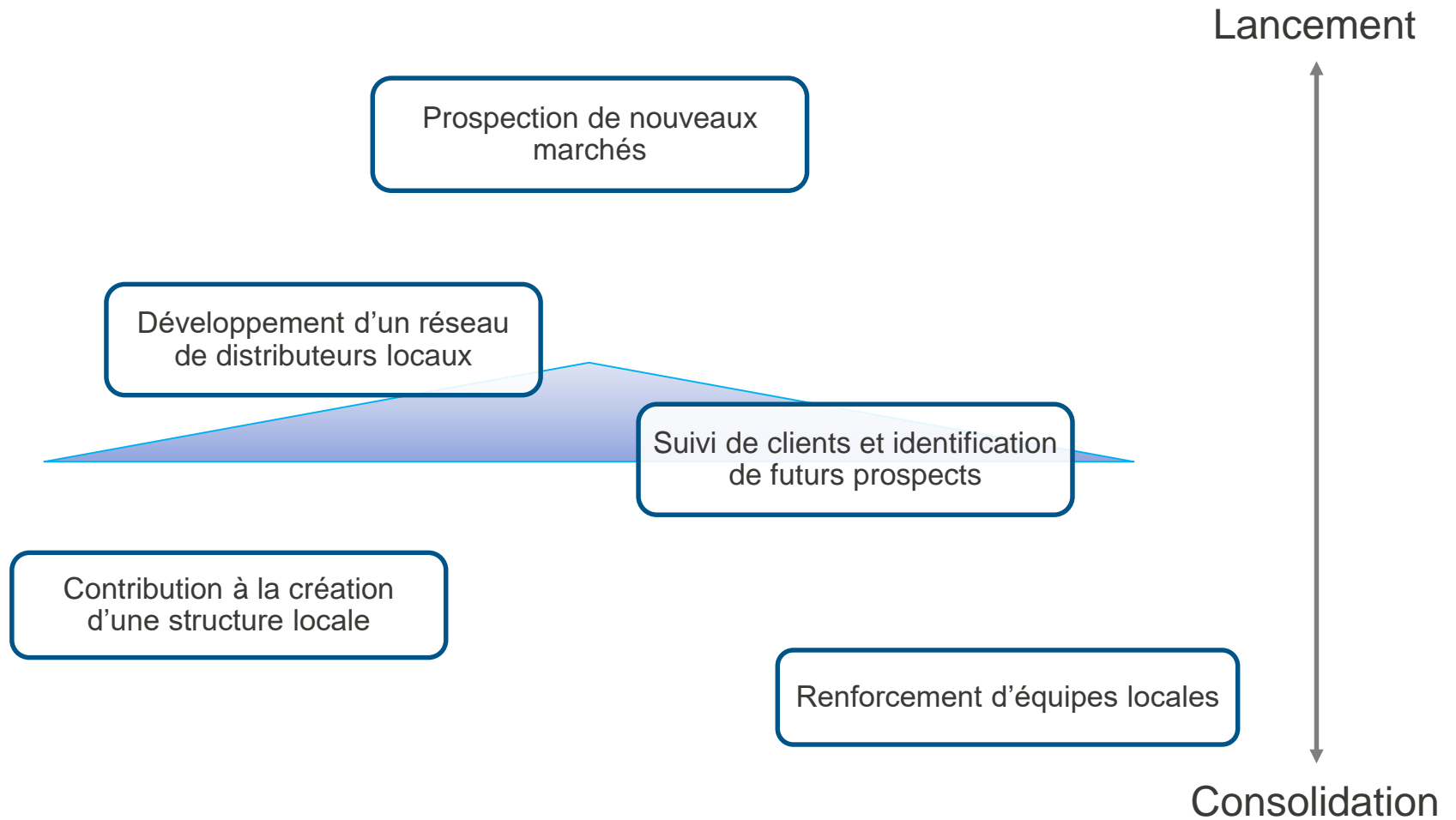
- **Entreprises de droit français** disposant d'une personnalité morale
- Ayant **au moins 6 mois** d'existence
- Ayant **au moins 1 salarié**
- Souhaitant se **développer à l'international**

Quels jeunes ?

- **Nationalité :** français(e)s ou ressortissant(e)s de l'Espace économique européen
- **Age :** de 18 à 28 ans non révolus, n'ayant encore jamais réalisé de V.I.E
- Casier judiciaire vierge

Quels types de missions ?

- Développement commercial
- Production
- Gestion de projets
- Ingénierie technique
- Finance / Contrôle de gestion / Audit
- Administration
- Informatique / TIC
- Marketing
- Logistique - *Supply Chain*, etc.



10 267 V.I.E en poste



60%

26 ans








40%

âge moyen

1 866 entreprises utilisatrices

120 pays

Les premiers pays d'affection (Août 2019)

Pays	Nb de V.I.E	Nb. Ste
1 États-Unis 	1 392	390
2 Belgique 	1 278	275
3 Allemagne 	971	220
4 Royaume-Uni 	818	222
5 Canada 	489	185

Les 10 premiers secteurs de recrutement des V.I.E (au 01/09/2019)

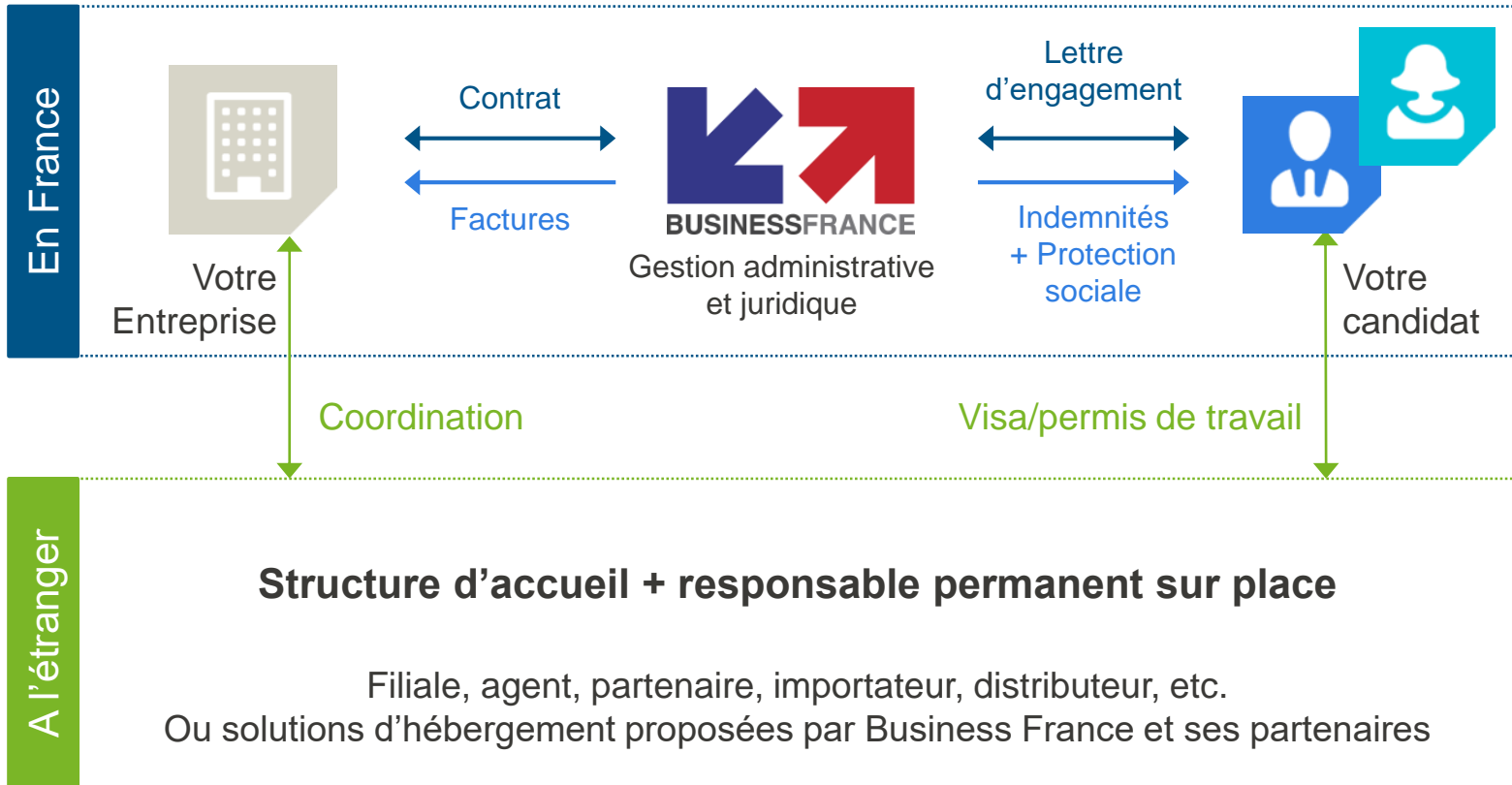
Secteur	Nb de V.I.E	Nb. Ste
1. Banque (généralités)	1280	23
2. Industrie pharmaceutique (généralités)	762	28
3. Fabrication de véhicules (généralités)	758	28
4. Conseil, ingénierie en systèmes informatiques	567	86
5. Services et conseils aux entreprises	401	152
6. Services informatiques (généralités)	368	63
7. Services (généralités)	319	46
8. Travaux publics (généralités)	316	24
9. Construction aéronautique et spatiale	243	36
10. Transports ferroviaires et urbains	225	15



SANTE

Secteur NS3	Nombre de V.I. en poste	Entreprises clientes
Industrie pharmaceutique (généralités)	762	28
Services de santé (généralités)	43	5
Matériels et équipements pour la santé (généralités)	24	14
Biotechnologies appliquées à la santé (généralités)	13	8
Service de sous-traitance R&D, en biotechnologie et pharmacie (CRO)	6	5
Médicaments	5	4
Produits dérivés (antisérums, vaccins)	4	2
Sociétés de services dédiées aux industries de santé	4	2
Matériels et équipements de laboratoire	3	1
Compléments alimentaires santé	2	2
Etablissements de soins, d'examens et de recherche	2	2
Matériels et équipements pour la médecine spécialisée	2	2
Matériels et réactifs dédiés au diagnostic médical	2	2
Pièces pour les dispositifs et équipements médicaux	2	1
Biomédicaments	1	1
Centres de collecte et banque du sang	1	1
E-santé	1	1
	877	81

Ce sont près de **877 V.I.E** qui sont en poste dans les entreprises du secteur santé, soit 8,54% du nombre total de V.I.E en poste à fin août.



Avant le départ : Business France organise une journée d'intégration obligatoire dans ses locaux parisiens.



A l'arrivée sur place : le bureau Business France local est le point de contact du jeune et de l'entreprise.



Indemnité de base commune du V.I.E
et
Indemnité géographique (selon les pays)

+



Couverture santé, assistance et rapatriement*
et
Frais de gestion

+



Frais de voyages (Aller / Retour)
et
Transport de bagages (150 kg Aller / Retour)

+

Les éventuelles dépenses opérationnelles : frais de déplacement, visa / permis de séjour, structure d'hébergement, etc.

Exemple de coût facturé par Business France (HT) *

Base : CA < 50 M €, mission de 12 mois.
Ces coûts intègrent l'**indemnité mensuelle** et les **frais de couverture sociale et frais de gestion** :

Etats-Unis (NYC) :	44 582 €
Belgique :	24 582 €
Royaume-Uni (Londres) :	29 430 €
Allemagne (Berlin) :	25 767 €
Espagne :	23 828 €

* Barème juillet 2019 mis à jour chaque trimestre (hors dépenses opérationnelles).

* Couverture sociale pour le V.I.E et ses ayants-droit. Durée de mission validée pour la retraite et l'assurance vieillesse.

Avantages fiscaux

- **Exonération de charges sociales et patronales** sur les indemnités du V.I.E



Aides financières* :

- **Assurance prospection** de Bpifrance
Assurance Export : le budget V.I.E peut y être intégré



- **Prêt Croissance International** de Bpifrance Assurance Export : un prêt de 30 K EUR à 5 M EUR sans garantie (les montants supérieurs à 150 K EUR sont accordés en complément d'un prêt bancaire).

- **Subventions régionales** pour les PME (Cf. cartographie)



* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par les organismes gestionnaires (régions, Bpifrance, etc.). Toute demande de subvention ou de prêt doit être sollicitée avant le démarrage de la mission V.I.E.

Auvergne Rhône Alpes	<ul style="list-style-type: none"> • 50% des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion pour le 1er V.I.E sur la période initiale du contrat • 25% en cas de prolongement du contrat Détails ici 	La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du coût de la mission du V.I.E**
Bourgogne Franche Comté	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Croissance, 50% des indemnités versées au V.I.E sur la durée du contrat 	Normandie	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Ticket modérateur 50 % des indemnités versées pour le 1er V.I.E sur la période initiale du contrat 25 % des indemnités versées aux V.I.E suivants ou en cas de prolongement du contrat
Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> • 30% des indemnités versées au V.I.E pendant 18 mois (50% de l'aide versée au démarrage, le solde en fin de mission) 	Nouvelle Aquitaine	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Talent'export : 50 % des indemnités versées au V.I.E de 12 à 24 mois (plafonné à 20.000 €) • Dispositif du Comité Interprofessionnel Vins Bordeaux : 50% des indemnités versées au V.I.E
Centre Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif CAP EXPORT ou CAP EXPORT+. Bonus RH pour tout recrutement d'une ressource humaine (V.I.E ou salarié export en CDI) : subvention de 20 000 € maximum/recrutement (dans la limite de 2 recrutements durant le programme), sur la base de 50 % du salaire brut annuel chargé sur 2 ans. 	Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs PASS EXPORT & CONTRAT EXPORT : 50 % maximum des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion
Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> • BE EST EXPORT : Diagnostic export et accompagnement ciblage marchés ouvrant droit à une subvention de 50% des premières dépenses de mise en œuvre du plan d'action export post-diagnostic, plafonnée à 20 000€ par entreprise. Le recours à un premier V.I.E dans la zone ciblée (dans la limite des 12 premiers mois) est éligible à ce dispositif régional. 	Outre-Mer	<ul style="list-style-type: none"> • 50% des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion
Hauts de France	<ul style="list-style-type: none"> • A hauteur de 6.000 € par projet lorsque l'indemnité V.I.E est inférieure à 2.500 € • A hauteur de 9.000 € par projet lorsqu'elle est supérieure à 2.500 € • Maximum 3 contrats V.I.E aidés par an et par entreprise • Pour le 2ème et le 3ème V.I.E aidé, application d'un rabais de 50% • Aides versées sur des missions de développement commercial uniquement 	PACA Corse	<ul style="list-style-type: none"> • PACA : Subventions du Conseil Régional via l'IMED - V.I.E à temps partagé : 20% des coûts de de la mission (indemnités versées au V.I.E, frais de protection sociale et de gestion, billet et transport des bagages aller-retour et autres frais annexes à préciser auprès de l'IMED) - V.I.E à temps plein : forfait de 10 000€ (ou 15 000€ pour les primo-exportateurs et pays prioritaires définis par la Région) • Corse - ADEC - 80% du coût de la mission V.I.E la première année, puis 50% la seconde**
Ile de France	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs PM'UP et TP'UP : 50 % des indemnités versées au V.I.E 	Pays de la Loire	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des indemnités versées au V.I.E commercial (V.I.E technique exclu) pendant 12 mois

* sous réserve des conditions d'éligibilité propre à chaque région

**indemnités versées au V.I.E, frais de protection sociale et de gestion, billet et transport des bagages aller-retour

- ▶ **CIVIWEB.COM** (publication d'une offre de mission et/ou consultation de la CVthèque).

- ▶ **Service Appui au recrutement** de Business France




- ▶ **Forums de recrutement.**

- ▶ **Votre site carrières / Emploi ou Candidatures spontanées**



- ▶ Vos stagiaires, alternants, etc. ou **vos jeunes collaborateurs** (en CDD / CDI), pouvant s'inscrire dans un parcours « jeunes talents » ou un *Graduate Program*.



INTERETS DU V.I.E POUR UNE ENTREPRISE

- La capacité de déployer des RH à l'international de manière simple / sécurisée / flexible pour **répondre à des besoins opérationnels** de lancement ou d'accélération de projets export

- **Un impact concret sur le business des PME/ETI**

Près de 7 utilisateurs V.I.E sur 10 déclarent avoir conclu un courant d'affaires (sur des marchés de prospection) - Source : enquête GfK 2018

- Un vecteur d'acquisition de jeunes talents à coût optimisé
- Un important levier de **marque employeur** à destination de la population de **jeunes diplômés** et de **jeunes professionnels**



Eléonore HURAUT DE LIGNY

Responsable Partenariats V.I.E

Tél : + 33 (0) 1 40 73 32 91

Email: eleonore.huraultdeligny@businessfrance.fr

Merci de votre attention !



SOTEC



HAcare
MEDICAL INTERIOR

Saril ABDALLAH

International Sales Manager
SOTEC MÉDICAL